

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **du 04 décembre 2018**

Le mardi 04 décembre 2018, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de M. Stéphane GINEVRA Maire de Chirols.

**Présents** : Stéphane Ginevra, Guy Vernet , Valentine Rigaud, Samuel Morin, Martine Duffaud, Élodie Coudène, Raoul Teyssier

**Excusés** : Matthieu Coquerel, Annick Malbrain, Thierry Dufau (procuration pour Raoul Teyssier)

**Secrétaire de séance** : Valentine Rigaud

La séance débute par l'approbation du compte-rendu du dernier conseil.

### **ORDRE DU JOUR :**

- **Délibérations** :

1. Les Toilettes de la Salle polyvalente

Les toilettes seront adossées au bâtiment côté montagne, le mur de soutènement sous la calade devra être doublé. Le devis du maçon pour ces travaux s'élève à un peu plus de 6000 €. Le reste de la construction, prévue en bois, sera réalisé en régie par les employés communaux. Le montant total de l'opération est estimé à un peu plus de 10 000€. L'acceptation du devis est votée à l'unanimité.

2. La dalle au dessus des garages

L'étude définissant les préconisations techniques pour la consolidation de la dalle est réalisée. Sur cette base, la commune consulte actuellement plusieurs maçons pour la réalisation des travaux.

3. Protection sociale complémentaire (convention CDG Maintien salaire)

La mairie est actuellement en convention avec le centre de gestion pour la négociation des contrats de complémentaire pour les employés municipaux. Le CDG procédera à une nouvelle consultation en 2019.

Signature d'une nouvelle convention entre la commune et le CDG pour la consultation des prestataires : Votée à l'unanimité.

4. Signalétique

Le devis reçu pour la mise en place de la signalétique communale s'élève à 5 500 € HT. Le PNR devrait participer à hauteur de 50 %. Compte-tenu du nombre de lames indicatives, le prix unitaire serait alors de 60 € /lame (sous réserve de la subvention du PNR).

Une proposition sera faite aux artisans et hébergeurs pour l'obtention d'une lame à leur dénomination.

L'acceptation du devis est votée à l'unanimité.

Il est précisé que pour une demande ultérieure à cette opération, le prix unitaire de la lame sera augmenté.

#### 5. Budget

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles du budget de l'exercice 2018, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives. Votées à l'unanimité.

<b>Commune de Chirols</b>			
	<b>Recettes</b>		<b>Dépenses</b>
Locations	4375 €	Annulation pour doublon	4375 €
FCTVA+ Subventions	1008 €	Ajustement emprunt	1008 €
Rééquilibrage de comptes	+13 100 €	Rééquilibrage de comptes	-13 100 €

<b>Eau et Assainissement</b>			
	<b>Recettes</b>		<b>Dépenses</b>
Eau	1622,37 €	Résultat de fonctionnement reporté année 2017	1622,37 €
Rééquilibrage de comptes	+ 735,26 €	Rééquilibrage de comptes	- 735,26 €

#### **Questions diverses :**

##### 1. Repas des aînés

Il aura lieu le 16/12/2018 au restaurant « Le Retour aux sources ». Il n'ouvrira pas avant 12H00.

##### 2. Spectacle des enfants

Il aura lieu le 20/01 à la salle polyvalente. Le goûter sera offert par la comité d'animation.

##### 3. Renouvellement contrat pour notre 3ème Agent Technique

Vu la prolongation du mi-temps thérapeutique d'un des agents et vu la quantité de travaux envisagés (construction toilettes salle polyvalente et salle des associations, cantine, signalétique), il est décidé à l'unanimité de reconduire le contrat à durée déterminée du 3ème agent technique à temps plein.

La séance est levée à 20H55.

Prochain conseil le 09/01/2019 à 18H00.